

PRÉFET DU NORD

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Cellule Police de l'Eau

Monsieur le Directeur de la
SARL MAISON et OBJETS

30T, rue du Général de Gaulle

59239 LA NEUVILLE

RECOMMANDE AVEC AR

n° 276/PE

Lille, le **28 MAI 2015**

Monsieur le Directeur,

Vous avez déposé, en date du 11/02/2015, un dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du Code de l'Environnement relatif à :

« la création d'un lotissement de 31 lots libres – rue Pasteur à Wahagnies ».

Une première demande de compléments au titre de la complétude vous a été envoyée le 17/02/2015. Les éléments fournis le 23/03/2015 n'étaient pas suffisants.

Aussi, le service en charge de la police de l'eau a fait des nouvelles observations sur la complétude. Toutefois, le courrier recommandé en date du 25/03/2015, notifié à la date de la 1ère présentation soit le 26/03/2015, n'a pas été retiré au bureau de la poste et nous a été retourné.

De même, un rappel, qui vous a été renvoyé le 17/04/2015 et vous a été notifié le 18/04/2015, n'a pas été retiré au bureau de la poste et nous a également été retourné.

Conformément à l'article R.214-35 du code de l'environnement, votre réponse devait intervenir dans le délai initial de 3 mois, soit le 17/05/2015 au plus tard. Ce délai est aujourd'hui dépassé. Aussi, je me vois dans l'obligation de considérer que vous renoncez à cette déclaration et de clore votre dossier. **Le service en charge de la police de l'eau confirme l'opposition tacite à votre déclaration.**

Au cas où vous souhaiteriez relancer cette démarche, il vous appartiendra de transmettre au service en charge de la Police de l'Eau un nouveau dossier de déclaration.

Je me permets d'attirer votre attention sur les peines prévues au code de l'environnement en cas de travaux en violation d'une opposition soumise à déclaration.

La cellule Police de l'Eau, en charge de l'instruction de votre dossier, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments distingués.

La Responsable du Service Eau Environnement,



Isabelle DORESSE

Copie à Monsieur le Chef de la Délégation territoriale de Lille



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Cellule police de l'eau

n° 877/PE

Monsieur le Maire de la commune
de WAHAGNIES

Place Jean Baptiste Lebas
BP 59

59261 WAHAGNIES

Lille, le **28 MAI 2015**

Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration déposé par la SARL MAISON et OBJETS, en date du 11/02/2015, concernant l'opération suivante : « **création d'un lotissement de 31 lots libres – rue Pasteur à WAHAGNIES** ».

Vous trouverez également, pour affichage en mairie durant une période de un (1) mois minimum, copie de **la confirmation d'opposition tacite** de monsieur le Préfet concernant cette déclaration.

A l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant signé (à l'adresse indiquée ci-dessous).

Je me permets d'attirer votre attention sur le fait que la pétitionnaire n'a pas retiré les courriers recommandés qui lui ont été adressés. Si vous êtes en contact avec cette société, je vous remercie de lui signaler son manquement à la réglementation ainsi que de l'informer qu'il encourt les peines prévues au code de l'environnement en cas de travaux en violation d'une opposition soumise à déclaration.

La cellule Police de l'Eau, en charge de ce dossier, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (03.28.84.03.17)

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La Responsable du Service Eau Environnement,

Isabelle DORESSE

Copie à Monsieur le Chef de la Délégation territoriale de Lille